



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Le SUPAP-FSU vous informe : Ouverture de la campagne Congés bonifiés Hiver 2025-2026

La campagne de demande de congés bonifiés pour la période du 1er novembre 2025 au 31 mars 2026 est ouverte.

Qui est concerné.e ?

Tous.tes les agent.es de la Ville de Paris éligibles aux congés bonifiés souhaitant partir durant cette période.

Comment déposer une demande ?

Deux options sont possibles (non cumulables) :

- Sur le compte agent via IntraParis
- À l'aide du formulaire disponible sur IntraParis (en pièce-jointe)

Où transmettre son dossier ?

- Par mail : drh-congesbonifies@paris.fr
- Déposé en main propre : DRH - Bureau de l'action sociale (Bureau 111, 2 rue Lobau, 75004 Paris)
- Envoyé par mail au gestionnaire de votre direction

Dépôt des demandes jusqu'au 28 avril 2025

Infos pratiques

Permanences sans rendez-vous :

Tous les lundis de 9h à 11h au Bureau de l'Action Sociale 2 rue Lobau (BAS, Bureau 111).

Le Collectif DOM TOM du SUPAP-FSU à vos côtés !

Les congés bonifiés sont un droit fondamental, inscrit dans l'article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984. Ils ont été conçus pour permettre aux agent.es originaires des DROM de maintenir leurs liens familiaux et culturels.

Nous exigeons un traitement rapide et équitable des demandes et que tous.tes les agent.es ultramarin.es aient accès à leurs droits.

Vos droits doivent être respectés ! Si vous rencontrez des difficultés dans votre demande de congés bonifiés (retards, refus injustifiés, absence de réponse...), contactez-nous !

Collectif DOM TOM du SUPAP-FSU, 50 avenue Daumesnil, 75012 Paris
supapfsucollectifdom@gmail.com